
VILLE DE GENEVE – SERVICE DES BATIMENTS

CENTRE SPORTIF DES VERNETS / BATIMENT DE LA PISCINE
DEFINITION DES OBJECTIFS

REVALORISATION ARCHITECTURALE



décembre 2006


claan architectes

claden andermatt architectes eaug-sia tel fax 00 41 (0) 22 321 41 61
23, bd du pont d'arve ch-1205 genève central@claan.ch/www.claan.ch

REVALORISATION ARCHITECTURALE

TABLE DES MATIERES

DESCRIPTIF

Introduction			page 3
Le centre sportif des Vernets			page 5
Le bâtiment de la piscine			page 7
Travaux effectués dans la piscine			page 9
Projet de revalorisation de la piscine			page 11
Exemple d'un projet similaire			page 15
Conclusion et liste des publications consultées			page 17

PLANS

Plan d'origine:	Situation	1:1'000	page 18
Plan d'origine:	Niveau inférieur/supérieur	1:1'000	page 19
Transformations de 1966 à 1995:	Etat d'origine 1966	1:500	page 20
Transformations de 1966 à 1995:	Transformations avant 1990	1:500	page 21
Transformations de 1966 à 1995:	Transformations en 1995	1:500	page 22
Schéma de fonctionnement:	Etat d'origine 1966	1:500	page 23
Schéma de fonctionnement:	Proposition	1:500	page 24
Schéma directeur		1:500	page 25

ANNEXES

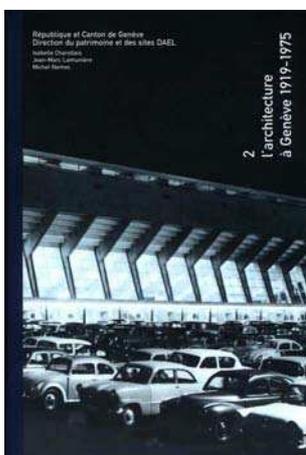
Dossier photos d'archives	
Sélection d'images de la documentation photographique de la Ville de Genève	

INTRODUCTION

Contexte de l'étude

Le centre sportif des Vernets fait partie de ce qui est aujourd'hui un important complexe sportif appartenant à la Ville de Genève établi au bord de l'Arve. Ce site est à proximité directe du centre ville et fait partie du périmètre Praille-Acacias, promu par le Conseil d'Etat du canton de Genève à un développement et une revalorisation dès ces prochaines années.

Les bâtiments de la patinoire et de la piscine du centre sportif font partie des équipements publics les plus remarquables dans le canton. A ce titre, les Vernets figurent en couverture du tome 2 de l'ouvrage *L'architecture à Genève 1919-1975*, publié par la Direction du patrimoine et des sites en 1999. Une procédure d'inscription à l'inventaire de ces deux bâtiments est en cours dans le cadre d'une campagne de protection du patrimoine architectural du XXe siècle.



Le Centre sportif des Vernets à Genève: une icône de l'architecture du XXe siècle

L'ensemble des bâtiments exploités par le Service des sports de la Ville de Genève au bord de l'Arve comprend: le centre sportif des Vernets avec la patinoire (1957-59), la piscine (1963-66), la piscine extérieure (1968), la deuxième patinoire (années 1970) et le centre sportif de la Queue d'Arve (1984).

Le centre sportif des Vernets n'a jusqu'à présent pas toujours bénéficié d'une attitude respectueuse envers son architecture remarquable. Une première atteinte a été portée à la patinoire par la construction de gradins latéraux provisoires, qui sont toujours existants depuis plus de 30 ans. Concernant l'ensemble du centre sportif, la construction de la deuxième patinoire, non conforme au plan d'origine, a déstructuré son fonctionnement de manière durable.

La piscine a subi au cours des années diverses modifications et adaptations au coup par coup, qui bien que nécessaires du point de vue de l'utilisation, ont altéré ou encombré ses espaces distributifs. Les rénovations effectuées au niveau des vestiaires il y a environ 10 ans ont eu un impact très négatif du point de vue esthétique. Parmi les seuls éléments d'origine préservés dans les vestiaires, les cabines de déshabillage, aujourd'hui en mauvais état, font actuellement l'objet d'un projet de rénovation qui a motivé cette étude.

Heureusement, les parties essentielles de ces remarquables bâtiments sont pour l'instant parfaitement sauvegardées car les espaces majeurs tant de la piscine que de la patinoire ont été restaurés ou rénovés avec une attention rigoureuse. Mais après plus de 40 ans de service, il faut admettre que la question du fonctionnement général et particulier des différents espaces nécessite une réflexion pour la mise en valeur du centre sportif. Cette démarche pourrait d'ailleurs s'inspirer de projets de revalorisation pour des objets similaires réalisés dans d'autres villes de Suisse.

But de l'étude

La rénovation des cabines des vestiaires de la piscine a incité le Service des bâtiments de la Ville de Genève à donner une nouvelle direction aux travaux futurs sur cet ensemble, en respectant et valorisant le patrimoine architectural des bâtiments, afin d'optimiser le fonctionnement des vestiaires, d'améliorer l'aspect dû à certains travaux effectués, et de mieux exploiter les surfaces à disposition.

Cette étude, élaborée parallèlement à la planification du remplacement des cabines, a pour but de démontrer le potentiel architectural et fonctionnel du bâtiment de la piscine. Ces propositions pourront servir de base pour un plan directeur de revalorisation de la piscine, voire amener une réflexion sur l'ensemble du centre sportif des Vernets. Sa mise en œuvre pourrait se faire en plusieurs phases, selon l'urgence et les besoins.

LE CENTRE SPORTIF DES VERNETS

Aperçu historique

En 1954, la Ville de Genève a organisé un concours d'architecture pour le centre sportif des Vernets. Le programme prévoyait des installations en plein-air avec deux patinoires, dont une destinée aux compétitions avec des gradins couverts, une piscine extérieure et un restaurant. C'est les architectes Albert Cingria, Jean Duret et François Maurice qui ont été lauréats de ce concours. Le programme du projet a été complètement revu en 1955 et, finalement, c'est une patinoire couverte qui a été construite à partir de 1957 par les mêmes architectes, en collaboration avec l'ingénieur Pierre Tremblat.

En 1961 est finalisé le plan général du centre sportif qui comprends en plus une piscine couverte et une deuxième patinoire en plein-air. Seule la piscine a été réalisée par les architectes Albert Cingria et François Maurice, la deuxième patinoire ayant été construite ultérieurement et sous forme d'un bâtiment couvert.

Aujourd'hui le centre sportif des Vernets comporte:

- une patinoire couverte avec gradins pour des spectateurs (compétitions sportives)
- une deuxième patinoire couverte
- une piscine couverte (compétitions et usage public) avec aire de loisir extérieure comprenant bassin et plongeur
- des surfaces administratives réparties dans les trois bâtiments

Centre sportif des Vernets

concours 1954
plan général du centre sportif 1961

Patinoire

Construction Albert Cingria, François Maurice, Jean Duret, 1957-59
Réhabilitation François Maurice, Jean-Marc Conte, Othmar Turnherr, 1993-94

Piscine

Construction Albert Cingria, François Maurice, 1963-66
Rénovation/transformations Garance SA, 1995

Deuxième patinoire

(non conforme au plan général de 1961)

Construction

Parmelin et Praplan, années 1970

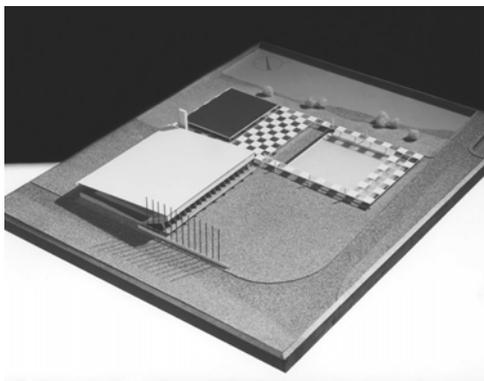


Le Centre sportif des Vernets ("Genève à vol d'oiseau", G. Trepper, P. Bouffard, 1971), photo recadrée

Contexte urbain

Le périmètre du centre sportif est délimité par la rue François-Dussaud au sud-ouest de la parcelle et par la rue Hans-Wilsdorf au sud-est. L'Arve, avec son cordon boisé, constitue la limite au nord-est. A l'origine du projet, il y avait des terrains en friche au nord-ouest, aujourd'hui occupés par la voirie de la ville de Genève et par l'aménagement d'un bassin et d'une aire de repos pour la piscine.

Les trois bâtiments occupent ce périmètre carré de manière à ce que chacun en utilise un quart, le quatrième quart étant dépourvu de toute construction et réservé pour le stationnement des voitures. Ce plan masse initial est d'une ordonnance simple et rigoureuse, la définition des volumes et espaces urbains est d'une grande clarté. Malgré l'échelonnement en plusieurs étapes de la construction du centre sportif, les architectes ont su constituer un ensemble architectural et urbain remarquable.

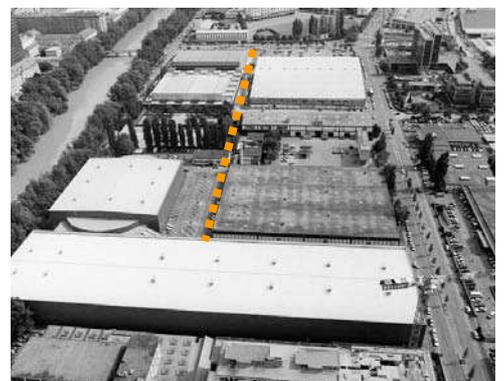
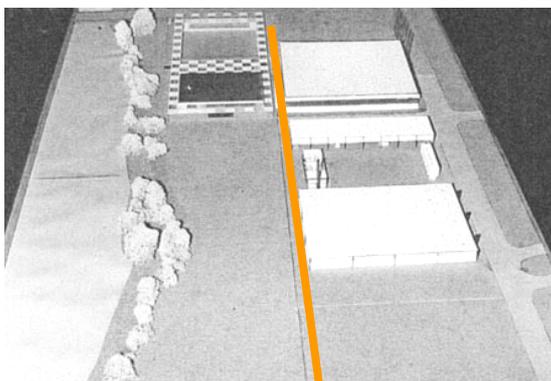


Maquette du plan masse de 1961 et vue aérienne, avant la construction de la deuxième patinoire
(Documentation photographique – Ville de Genève / photo à gauche: A. Rey, à droite: inconnu)

Le centre de voirie de la Ville de Genève, situé au nord-ouest, a été réalisé entre 1964 et 1967 par Jean-Pierre Dom et François Maurice. Egalement d'un grand intérêt architectural, son plan masse poursuit parfaitement la logique urbaine du centre sportif et prolonge ainsi, avec l'aire extérieure de la piscine, la trame urbaine initiale.

L'ajout du centre sportif de la Queue d'Arve dans les années 1980 complète l'ensemble de ces équipements sportifs. Accessible uniquement par la rue François-Dussaud, il est regrettable que ce dernier n'a aucun lien direct avec le centre sportif des Vernets.

Dans le plan masse, on distingue facilement l'axe entre la patinoire et la piscine des Vernets. Cet axe, dont le prolongement serait possible en direction de la Queue d'Arve, pourrait constituer une liaison piétonne structurante, reliant ainsi les deux centres sportifs et permettant la clarification fonctionnelle et urbaine de l'ensemble.



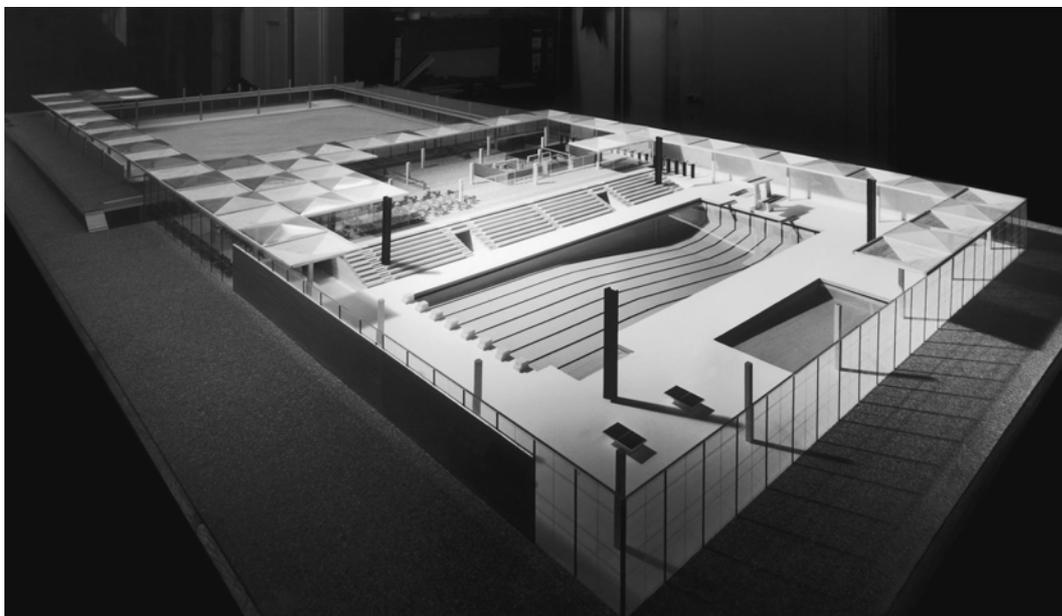
Maquette du centre sportif avec la voirie et vue aérienne de 1991 avec le centre sportif de la Queue d'Arve
(Documentation photographique – Ville de Genève / photo à gauche: G. Néri, à droite: Brutsch)

LE BATIMENT DE LA PISCINE

Construction d'origine

Inaugurée en 1966, la piscine des Vernets, équipée d'un bassin olympique, peut accueillir des compétitions sportives internationales.

Le projet initial prévoyait une seule structure spatiale sur deux niveaux pour la piscine couverte et pour la patinoire en plein-air. Ces deux programmes se situent au niveau inférieur tandis que le niveau supérieur comporte le hall d'accès principal du centre sportif et le restaurant. Deux grands couloirs latéraux ont été construits pour relier l'espace de la piscine avec la patinoire, qui aura dû initialement servir comme solarium pour la piscine en été. Le principe de couverture alternant des poteaux champignons avec des jours zénithaux relie de manière unitaire ces deux équipements sous un même toit.



*Maquette de 1961 du projet initial du bâtiment de la piscine avec la patinoire en plein-air
(Documentation photographique – Ville de Genève / photo A. Rey)*

L'entrée et la sortie principale pour l'ensemble du centre sportif des Vernets se trouvait dans le grand hall de la piscine, au niveau supérieur. Cet espace comprenait le pavillon de l'administration avec les guichets et le restaurant. Depuis le hall, l'utilisateur avait une vue panoramique sur l'espace de la piscine avec ses bassins de natation. Par un large escalier, il rejoignait le niveau inférieur, où un espace de distribution lui permettait d'accéder soit aux vestiaires de la piscine, soit aux deux patinoires.

Impact de la construction de la deuxième patinoire

Construite dans les années 1970 par les architectes Parmelin et Praplan, la deuxième patinoire diffère du projet initial à plusieurs titres. En effet, cette patinoire est couverte et non en plein-air et le programme inclut des surfaces administratives ainsi qu'un parking souterrain. Si le principe d'une trame avec des poteaux champignons est reconduit, il n'y a pas de jours zénithaux alternés à ceux-ci. Les matériaux du gros-oeuvre et l'exécution des détails sont très différents.

L'impact principal de cette construction non conforme au plan initial réside dans le système de distribution du centre sportif qui a été totalement modifié. La deuxième patinoire centralise désormais les entrées pour les trois bâtiments et la sortie s'effectue uniquement par le hall de la piscine. Ce dispositif oblige les utilisateurs à utiliser un système de présélection et à parcourir de longs couloirs en sous-sol. Il prive la piscine des Vernets de sa fonction représentative de hall centralisant les entrées et les sorties de l'ensemble du complexe sportif. Dans le fonctionnement actuel, ce hall, désaffecté, n'est plus valorisé et le restaurant se trouve en quelque sorte en marge du centre. François Maurice estime d'ailleurs que les auteurs de cette construction ont trahi les idées maîtresses du concept d'origine.



Le bâtiment de la deuxième patinoire, abritant aujourd'hui l'entrée principale et le système actuel d'entrée avec présélection

Au niveau de la piscine, les couloirs latéraux prévus à l'origine comme liaison avec le solarium n'ont jamais pu remplir leur fonction initiale. En l'absence de projets, ils ont été au fil des années affectés comme entrepôt pour du matériel en tout genres, ce qui nuit à l'esthétique des abords de la piscine. Ces espaces de grande qualité pourraient trouver une utilisation plus attractive.



Hall encombré par les aménagements "débordants" du restaurant et l'un des deux couloirs latéraux affecté à des dépôts et fitness provisoire

TRAVAUX EFFECTUES DANS LA PISCINE

Travaux avant 1990

Le hall principal a été investi au fil des années par divers agrandissements et aménagements.

La demande de surfaces administratives supplémentaires a conduit à l'agrandissement successif du pavillon des guichets. L'espace autour de ce pavillon, qui était positionné librement dans l'espace du hall, a été cloisonné. Des bureaux et des locaux d'associations donnant directement sur la piscine et sur d'autres espaces intérieurs ont été réalisés.

Le restaurant lui aussi a été petit à petit cloisonné, avec une salle fermée construite contre la façade intérieure de la piscine. De multiples aménagements inadaptés à l'architecture du bâtiment ont été réalisés, comme le déguisement en "carnotzet valaisan" du restaurant, et l'intrusion par la suite dans le hall de cabanons de plage.

Transformations en 1995

Des grands travaux au niveau inférieur ainsi que dans l'espace des bassins de natation ont été réalisés en 1995 par l'entreprise Soditra SA.

Dans le périmètre des vestiaires au niveau inférieur, les travaux ont porté sur la démolition-reconstruction des sanitaires, le remplacement des casiers, des revêtements sol et murs et des luminaires, la pose de nouvelles portes, etc. Un bloc comprenant des locaux fermés et des toilettes a été ajouté au milieu de la zone des cabines, en supprimant une partie de ces dernières.

Exécutés en se basant pour partie sur les éléments d'origine, ces travaux ont peu modifié le fonctionnement, mais ils ont par contre fortement dénaturé l'architecture d'origine par leur exécution et les matériaux et teintes introduits (format et dessin des catelles, couleur jaune vif et rose, exécution de l'éclairage, etc.).

Afin de rendre utilisable les vestiaires pour des personnes handicapées, un nouveau local sanitaire a été introduit côté femmes et un des couloirs latéraux a été cloisonné et réaffecté comme vestiaire. Ces nouveaux éléments perturbent le plan symétrique et la typologie distributive de l'ensemble.

Dans l'espace de la piscine, le revêtement en travertin, suite à la demande de François Maurice, a été remplacé à l'identique. Cet espace majeur a pu garder de manière convaincante son caractère d'origine. Divers travaux d'installations techniques ont été exécutés, de même que le changement des catelles des bassins de natation, jugé nécessaire pour réaliser une étanchéité.

Légende des photos page suivante

Comparatif de l'état d'origine à gauche (Documentation photographique – Ville de Genève) et de l'état actuel à droite:

- 1. Le hall avec le pavillon comprenant l'administration et les guichets, aujourd'hui agrandi et servant pour des bureaux et pour des locaux d'associations.*
- 2. Le hall de distribution au niveau inférieur permettant l'accès à la piscine et à la patinoire, aujourd'hui servant uniquement comme sortie.*
- 3. Les vestiaires de la piscine au niveau inférieur, vue du couloir entre les espaces sanitaires et les casiers. L'espace n'a pas été modifié. Par contre les changements des revêtements et des couleurs déparent fortement le caractère initial de l'espace et ne s'accordent pas à l'architecture d'origine du bâtiment.*
- 4. L'espace de la piscine, ayant pu garder son caractère grâce au maintien des matériaux.*

Comparatif état d'origine / état actuel



1



2



3



4



PROJET DE REVALORISATION DE LA PISCINE

Adaptations et réorganisation nécessaires

Plusieurs espaces faisant partie du bâtiment de la piscine sont aujourd'hui exploités d'une manière insatisfaisante. Il s'agit au niveau supérieur du grand hall, comprenant des surfaces administratives et le restaurant, et au niveau inférieur des deux couloirs latéraux. Après 40 ans d'utilisation et des interventions multiples, une revalorisation architecturale est nécessaire. Le fonctionnement du centre sportif des Vernets doit être réévalué, voire restructuré. La réaffectation de ces espaces est l'occasion de donner une nouvelle dynamique générale.

Des travaux à court terme sont actuellement indispensable, en particulier la rénovation et l'adaptation d'une grande partie des vestiaires, qui posent des problèmes de vétusté (cabines) et de fonctionnement. A moyen terme, une meilleure accessibilité pour les personnes handicapées s'avère nécessaire. Il est donc indispensable que ces travaux s'inscrivent déjà dans une ligne directrice ayant pour but la revalorisation architecturale du bâtiment.

Niveau supérieur – recommandations (voir schéma directeur en annexe, page 25)



*Le hall pendant le chantier en 1966
(Documentation photographique – Ville de Genève / photo G. Néri)*

A l'origine, le grand hall où se trouvait l'entrée et la sortie, constituait l'espace central de l'ensemble des Vernets. Ici se trouvaient les locaux d'administration, les guichets, les informations et un bar/restaurant. D'une architecture transparente et très lumineuse, les usagers pouvaient se rencontrer dans ce lieu avant et après les activités sportives.

Afin de revaloriser le niveau supérieur de la piscine et en particulier le hall, les actions suivantes sont proposées:

1. Entrée/sortie: reconduire le système tel qu'à l'origine

Le hall doit retrouver sa fonction initiale d'espace d'entrée et sortie principale pour l'ensemble du centre sportif des Vernets. Ces espaces sont assez vastes pour absorber la quantité des visiteurs. La qualité architecturale d'origine peut être retrouvée facilement, ce qui n'exclut pas une séparation transparente de ses fonctions en trois parties distincts (hall, restaurant, accès centre sportif) pour une meilleure gestion des différents programmes et pour des questions énergétiques et de sécurité.

2. Pavillon des guichets: reconstruire le pavillon et réorganiser l'administration

En reconduisant l'entrée telle qu'à l'origine, le pavillon d'administration pourrait à nouveau servir pour l'accueil central, avec guichets et point de vente. Dans un premier temps, les surfaces administratives actuelles pourraient être déplacées dans les espaces désaffectés de la deuxième patinoire (en lieu et place de l'entrée actuelle et des couloirs de distribution en présélection). A terme, un regroupement de l'ensemble des surfaces administratives en un seul lieu serait à envisager (simple réorganisation des locaux ou projet d'envergure comprenant d'autres affectations).

La reconstitution du pavillon des guichets selon de projet de plan directeur ferait réapparaître l'espace du hall, avec ses poteaux champignons formant un damier. Le dispositif d'entrée et sortie proposé constituerait à nouveau une véritable promenade architecturale. Pour sortir, les usagers montant l'escalier feraient le tour du pavillon et profiteraient de la vue panoramique dans l'espace des bassins de natation, avant de gagner le grand hall central.

3. Restaurant: redéfinir la surface et réaménager l'espace

Le restaurant devrait être entièrement réaménagé, avec une définition claire de ses surfaces, séparé mais en lien visuel avec le hall. L'offre du restaurant pourrait être élargie (par exemple avec un bar-snack à l'usage des baigneurs de l'intérieur de la piscine tel qu'il existait à l'origine) et la terrasse réaménagée sur l'esplanade. L'espace du restaurant devrait se présenter de manière ouverte, en transparence sur le hall et avec un aménagement et un mobilier en accord avec l'architecture du bâtiment. Il serait souhaitable que l'exploitation du restaurant soit adapté et représentatif pour un centre destiné à la pratique d'un sport.

4. Usagers handicapés: améliorer les accès au centre sportif

L'intégration d'un ascenseur reliant le grand hall supérieur avec le hall de distribution inférieur permettrait de desservir tous les programmes du centre sportif, c'est-à-dire la piscine et les deux patinoires. Il peut facilement être intégré dans le volume du pavillon afin d'éviter toute excroissance dans l'espace du hall.

5. Espaces extérieurs: revaloriser et réaménager l'esplanade et les axes piétons

La grande clarté du plan général du plan du complexe sportif au bord de l'Arve pourrait être exploité pour valoriser la circulation des piétons à travers le site. Une vision à long terme de ce périmètre élargi gagnerait à comprendre un axe privilégié situé entre les bâtiments, parallèlement à la rue François Dussaud et à l'Arve.

Niveau inférieur – recommandations (voir schéma directeur en annexe, page 25)



*Vue du couloir latéral côté Arve, aménagé à l'origine d'un snack-bar pour les usagers de la piscine
(Documentation photographique – Ville de Genève / photo G. Klemm, photo recadré)*

La piscine du centre sportif des Vernets est à la fois dédiée au sport et au loisir. Les trois bassins permettent d'accueillir des compétitions sportives (bassin olympique) et un public de loisir (petit bassin de 25 m, pataugeoire, aire à l'extérieur en été, avec plongeoir et buvette).

La norme 301, principes de planification de construction et d'exploitation de l'office fédérale du sport Macolin (OFSP), conseille d'élargir en général l'offre de loisir dans les piscines pour ainsi mieux rentabiliser les infrastructures et les rendre plus attrayantes.

Afin de revaloriser le niveau inférieur du bâtiment de la piscine, les actions suivantes sont proposées:

1. Vestiaires: réorganiser et revaloriser la totalité des espaces

Les travaux actuellement nécessaires pour la rénovation des cabines de déshabillage doivent s'intégrer dans une vision à long terme. Une réflexion globale sur le fonctionnement de l'ensemble des vestiaires est indispensable après 40 ans d'utilisation.

En effet, le comportement des usagers évolue et des besoins nouveaux doivent être pris en compte, comme des espaces pour des familles et l'intégration des personnes handicapées. Plusieurs rangées de cabines de déshabillage ont déjà été supprimées au cours du temps. Des problèmes de surveillance ont aussi été relevés par les exploitants. Une certaine souplesse est aussi à trouver dans l'utilisation des vestiaires, qui doivent aussi bien fonctionner pour des activités de loisirs que lors de compétitions sportives.

Enfin, le projet devra permettre de retrouver une esthétique convenable à ces espaces, fortement dénaturés lors des travaux effectués en 1995.

2. Couloirs latéraux: réaffectation à un programme plus attrayant

Les deux couloirs latéraux, très lumineux, constituent une réserve intéressante à exploiter. Une affectation complémentaire au programme existant pourrait facilement trouver place dans ces espaces de qualité.

L'espace côté Arve profite d'une très belle vue sur les arbres, tandis que l'espace côté patinoire est plus intime bien que très lumineux aussi. Ces deux espaces sont aussi en relation visuelle avec le hall central ou le restaurant. La vue plongeante est à prendre en compte dans les projets à développer.

L'offre de la piscine des Vernets pourrais aussi être élargie à diverses activités telles que fitness, sauna, espace wellness, salle d'activité sportive pour la gymnastique et la danse.

Au niveau de la piscine, une réflexion doit être engagée sur l'entreposage du matériel nécessaire pour les activités sportives et les compétitions, qui est pour l'instant dispersé dans les deux couloirs latéraux et dans l'espace de la piscine.

EXEMPLE D'UN PROJET SIMILAIRE

Le Palais des congrès de Bienne



Palais des congrès	concours
Construction:	Max Schlup, 1961-66
Rénovation:	Rolf Mühlethaler, 2000-02
Programme:	centre de congrès piscine couverte et centre sportif restaurant immeuble-tour d'administration
Propriétaire:	Ville de Bienne
Exploitant:	CTS Congrès, Tourisme et Sport S.A. www.ctssa.ch

Dans le manuel offert aux nouveaux habitants de la ville de Bienne, le Palais des congrès était décrit peu après sa construction en ces termes: "Avec ses lignes sobres et hardies, son toit suspendu, son immeuble-tour, son parc de verdure, il est le témoin de l'art architectural de notre temps." Puis: "La piscine couverte est une attraction. Entièrement vitrée, tant sur le foyer que sur un parc, elle est, en toute saison, un lieu de rencontre élégant. [...] tout concours à y créer une atmosphère agréable."

Entre 2000 et 2002, le Palais des congrès a fait l'objet d'une importante campagne de travaux pour sa revalorisation architecturale et fonctionnelle. Restauré avec beaucoup de sensibilité, le programme d'utilisation a été repensé et le bâtiment adapté pour accueillir des activités complémentaires. Le gestionnaire du Palais des congrès exploite au mieux les qualités architecturales du bâtiment. Ses slogans publicitaires sont:

"Le Palais des congrès réunit la culture et le sport sous un même toit marque les esprits par son architecture est l'emblème de Bienne dispose d'un nouveau centre de fitness et de wellness."



Le restaurant du palais de congrès, avec vue directe dans l'espace de la piscine

VILLE DE GENEVE – SERVICE DES BATIMENTS

**CENTRE SPORTIF DES VERNETS / BATIMENT DE LA PISCINE
DEFINITION DES OBJECTIFS**

Les espaces des vestiaires ont été réorganisés. Les anciennes cabines ont été remplacées par des vestiaires avec un système de cabines collectives, incluant quelques cabines individuelles. Tout l'équipement des vestiaires est suspendu au plafond afin de dégager entièrement le sol. Les casiers et cabines sont en panneaux de bois mélaminés.

Ce niveau héberge aujourd'hui des activités sportives comme un sauna, un centre fitness et diverses espaces à l'usage d'activités sportives.



L'entrée du centre sportif et le couloir d'accès aux vestiaires et au sauna



Les vestiaires collectifs, réunissant les cabines et casiers en un seul espace

CONCLUSION

Le centre sportif des Vernets, en tant qu'édifice emblématique pour Genève de l'architecture du XXe siècle, mérite largement de faire l'objet d'une opération similaire à celle que la Ville de Bienne a réalisé pour le Palais des congrès.

Les Vernets à Genève comme Oerlikon à Zurich sont des piscines couvertes d'importance pouvant accueillir des championnats de natation. A l'heure où Lausanne planifie des équipements sportifs avec piscine olympique, il est important pour Genève de rester compétitif.

Situé dans un quartier qui va évoluer très rapidement ces prochaines années, le centre sportif des Vernets pourrait devenir un point central du développement qualitatif et urbain de ce secteur en ville de Genève.

LISTE DES PUBLICATIONS CONSULTEES

Guides d'architecture et livres

- *L'architecture à Genève 1919-1975*, Isabelle Charollais, Jean-Marc Lamunière, Michel Nemeč, République et Canton de Genève, Direction du patrimoine et des sites DAEL, Editions Payot Lausanne, 1999
- *Guide d'architecture moderne de Genève*, André Corboz, Jacques Gubler et Jean-Marc Lamunière, Documentation Interassar, Editions Payot Lausanne, 1969
- *François Maurice & associés*, Andréa Bassi, collection "architectes du XXe siècle à Genève, n° 1", Edition Fédération des architectes suisses, section Genève, 2003

Revues

- *Werk* 9/1968, Centre sportif des Vernets, Genève.
- *Sport+Bäderbauten* 1/1968, Das Hallenbad "Des Vernets" in Genf.
- *Faces* n° 23, 1992, Isabelle Charollais, Bruno Marchand, Une patinoire n'est pas une halle vitrée. La patinoire des Vernets à Genève, 1954-1958